

AFCET mobilisée pour une meilleure contribution fiscale à l'économie nationale

Mieux s'organiser, mieux apprendre, mieux contribuer au développement, mieux se faire écouter. C'est en substance la vision des femmes chefs d'entreprises du Togo réunies au sein de l'association AFCET qui, a organisé mardi dernier à Lomé une rencontre d'échanges sur le paiement de l'impôt, la TVA.

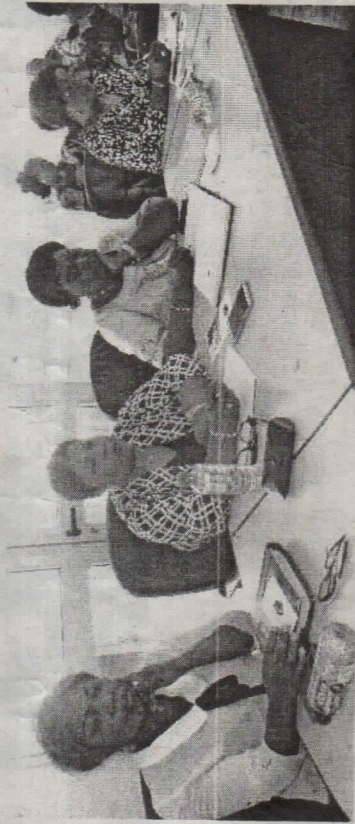


Table d'honneur

Cette rencontre d'échanges des membres de l'AFCET mettait fin, à s'en tenir aux dires de ses organisateurs, aux manifestations de la célébration de la journée du 08 mars 2017, journée internationale de la femme, mais en même temps était une occasion pour les femmes chefs d'entreprises du Togo de s'outiller davantage sur la notion de la taxe sur la valeur ajoutée et des stratégies à adopter pour verser cette taxe à l'Etat.

Pour Mme Edwige Atayi née Santa'na, présidente de l'AFCET, l'impôt est le moyen capital sur

les ressources du pays pour créer des conditions favorables à l'épanouissement de la population. « C'est là qu'apparaît l'importance du capital humain et surtout la frange

montant de la taxe est proportionnel au prix de vente hors taxe.

Zoom sur AFCET

L'AFCET a été créée en 2001 par les femmes chefs d'entreprises



Vue partielle des participants

féminine dans les réponses aux crises et dans la mise en place des solutions pérennes et durables », a-t-elle précisé. Dans cette perspective, il a été rappelé que la Taxe sur la Valeur Ajoutée appelée TVA, est un impôt indirect sur la consommation. L'assiette de celle-ci est par construction plus rationnelle puisque chaque stade de la filière production-consommation n'est imposé que sur la seule valeur ajoutée constituée à ce stade; la TVA s'applique aux activités économiques à titre onéreux et exercées de manière indépendante. Le

du Togo désireuses de s'organiser et d'édifier une nouvelle dynamique, afin de pouvoir participer d'une manière cohérente et efficace aux efforts économiques tant à l'échelle nationale que régionale, et d'y faire entendre leurs voix.

Une trentaine de membres actifs composent cette association qui se fixe pour objectif général, la mise en place d'une plateforme pour la promotion et la défense des femmes chefs d'entreprise au Togo. L'AFCET regroupe des femmes chefs d'entreprises dans les domaines des services, du notariat, du

commerce, de la consultation, et est, pour beaucoup, « actrice des mutations qui s'opèrent » sur le territoire nationale en participant « activement aux grands débats qui courent au progrès social et à l'avènement d'une société équitable ».

Membre de la Fédération des Femmes Entrepreneurs et Femmes d'Affaires du Togo (FEFA), AFCET est, selon les informations, membre, pour le compte du patronat, du conseil national du dialogue social; du Conseil du Travail et du Dialogue social de l'UEMOA; de l'Autorité de Régulation des Marchés publics (ARMP); de la cellule de concertation; du comité directeur national de lutte contre le travail des enfants, entre autres.

Cette association, selon les mêmes sources, a également, au niveau régional et international, développé des synergies en participant des expériences au sein de certains réseaux. Il en est ainsi de la chambre consulaire régionale de l'UEMOA, de la Renaissance Africaine des Femmes de l'Afrique de l'Ouest, de l'African Business Roundtable (ABR), du Réseau des femmes africains et espagnoles pour un monde meilleur.